

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **EN DATE DU 02 OCTOBRE 2014 A 20 HEURES**

Président de la séance : M. CAZAUX Francis, Maire en exercice.

Présents : LAFITTE Frédéric, CASTETS Anne, MARTINS Sylvie, SOURROUILLE Christophe, DUVIGNAU Thierry, DAGUERRE Chantal, LABIDALLE Martine, MALBRANQUE François, CHOQUET Alban, DESORMIERE Bernard, JUZAN Marc, GARDESSE Corinne, COLLET Catherine

Absents-excuses : LACOUTURE Jean-Luc.

Secrétaire de séance : M. CHOQUET Alban.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 28/08/2014 est accepté à l'unanimité. Monsieur le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour un point DFCl – Chemins privés. Le Conseil Municipal donne son accord.

Fermeture du commerce local :

La fermeture du restaurant/bar/épicerie fin septembre va engendrer une perte de vie sociale dans le village. Le conseil municipal le déplore et constate la difficulté à faire perdurer un commerce sur son territoire.

Il propose donc la création d'une commission de réflexion collective et souhaite que cette dernière soit extra-municipale afin d'avoir un regard de la situation le plus juste possible. Le conseil ne souhaite fermer aucune piste de réflexion concernant un futur lieu de vie qu'il soit social, économique ou culturel. L'objectif de cette commission est de proposer un audit en juin 2015 en conseil municipal. Mesdames CASTETS, COLLET, GARDESSE et Messieurs MALBRANQUE et SOURROUILLE seront membres de cette commission.

Fêtes Patronales :

Monsieur le Maire et Madame MARTINS, adjointe en charge de la commission fêtes et cérémonies vont rencontrer les membres du comité des fêtes afin de faire un bilan des fêtes 2014 et de préparer celles de 2015.

DFCl/ Chemins communaux :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de Monsieur BIZIERE concernant le chemin rural de Notre Dame des Pins pour que la commune achète l'assiette de la route. Le conseil ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande.

De plus, des travaux ont été réalisés sur le chemin communal du Paslé par la DFCl sans accord de la municipalité. Monsieur le Maire demande donc au conseil de bien vouloir l'autoriser à utiliser les différents moyens en sa possession afin d'obtenir réparation de ce préjudice. Le Conseil donne son aval.

Divers :

Réunion assainissement : Le SIEA du Marseillon organise une réunion des abonnés concernant la mise en place de l'assainissement collectif le 08/10/2014 à 20h à la salle des fêtes.

Conseil Communautaire à AURICE : La communauté de communes du Cap de Gascogne organisera un conseil communautaire le 23/10/2014 à 20 h à la salle des fêtes d'Aurice.

Commission prêt matériel communal : La commission se réunira le mardi 07 octobre 2014 pour étudier les modalités et les tarifs afin de le présenter lors du prochain conseil.